

Qu'entend-on par vélo reconditionné ?

Un vélo reconditionné est un vélo déjà utilisé mais qui a été remis à neuf. Ce n'est pas une rénovation esthétique, mais fonctionnelle (sinon on parlerait de restauration).

Un vélo reconditionné est 100% fonctionnel, comme s'il venait d'être fabriqué. La principale différence entre un vélo neuf et un vélo reconditionné, c'est le prix !

Quelle différence entre un vélo d'occasion et un vélo reconditionné ?

Reconditionné, occasion, seconde main... pas facile de s'y retrouver.

Là où un vélo d'occasion vous est vendu « en l'état », un vélo reconditionné a été testé sous tous les angles et, s'il y avait lieu, a été réparé afin de le remettre dans un état totalement fonctionnel.

Quels sont les 46 points de contrôles vérifiés lors du reconditionnement ?

- **Esthétique**

Nettoyage du vélo sur rampe basse pression

- **Transmission**

Contrôle de l'usure de la cassette et des plateaux, changement si nécessaire / Lubrification de la chaîne / Contrôle de l'alignement de la patte de dérailleur / Changement câble de dérailleur / Contrôle et réglages des dérailleurs / Contrôle des serrages plateau et moteur / Contrôle et serrage des pédales

- **Freinage**

Changement plaquettes de frein / Vérification de la garde du frein

- **Poste de pilotage**

Changement des poignées / Contrôle et réglage de l'orientation du guidon / Contrôle et réglage de la potence / Contrôle et serrage de l'ensemble des visseries de direction / Contrôle et réglage de l'alignement des éléments sur le guidon (poignées, manettes, leviers..)

- **Roues**

Tension des rayons, dévoilage si nécessaire / Contrôle du fonctionnement du moyeu et de la roue libre / Contrôle de l'état des pneus / Contrôle du serrage des axes de roues / Gonflage des chambres à air

- **Cadre & Fourche**

Inspection des soudures et tubes / Contrôle du cadre et des pattes AV et AR / Fonctionnement de la fourche / Contrôle et réglage du jeu de direction

- **Selle**

Contrôle de l'état de la selle / Réglage de l'inclinaison / Contrôle du serrage du tube de selle

- **Assistance électrique**

Relevé du kilométrage / Contrôle du fonctionnement du chargeur / Contrôle du fonctionnement du moteur et des différents modes d'assistance / Contrôle du fonctionnement des capteurs / Contrôle et réglage des éclairages / Contrôle des connectiques / Diagnostic et mise à jour Bosch

- **Accessoires**

Contrôle et réglage des garde-boues / Contrôle et serrage de la béquille / Contrôle et serrage des porte-bagages et panier / Contrôle et serrage du carter de chaîne / Contrôle du fonctionnement des antivols / Contrôle de la présence d'une sonnette et des catadioptrés, ajout si nécessaire

Quelle sera la durée de vie de ma batterie ?

Selon le constructeur, Bosch, les batteries PowerPack ont une durée de vie comprise entre 8 et 9 ans. En termes de kilométrage la durée de vie pour une capacité de batterie optimale correspond à 40 000 Km soit 500 cycles de charge.

Une fois ce seuil dépassé la batterie fonctionnera toujours mais il faut s'attendre à une autonomie qui n'est plus comparable à celle d'une batterie neuve.

Quel sera l'état esthétique de mon vélo ?

Nos vélos ont été utilisés avant leur reconditionnement, ce qui peut entraîner de légères marques d'usure, comme des rayures sur le cadre ou les périphériques. Ces traces n'affectent en rien la performance ou la sécurité du vélo.

Quand les vélos ont-ils été reconditionnés ?

Les vélos ont été reconditionnés par notre prestataire E-BIKE Solution lors de l'hiver 2023/2024.

Pour info : les vélos reconditionnés par notre prestataire ont au maximum 2500 km.

Les vélos reconditionnés sont-ils sous garantie ?

Même reconditionnés, les vélos sont soumis à la garantie légale de conformité, d'une durée de 2 ans suivant l'achat.

Dans cette durée, Mobilités Demain s'engage à faire réparer ou faire remplacer toute pièce reconnue défectueuse du fait d'un vice de fabrication ou de main d'œuvre (hors pièce d'usure normale).

La garantie n'est accordée que si un entretien régulier du vélo, au minimum une fois par an, a été effectué par un professionnel.

Pour la mise en œuvre de la garantie, l'acheteur devra contacter le service client de Mobilités Demain, qui le redirigera vers un réparateur agréé.